2018/2019

DEVENIR CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION

Master MEEF Encadrement éducatif à l'ESPE

École Supérieure du Professorat et de l'Éducation

www.espe.univ-nantes.fr

UNIVERSITÉ DE NANTES

espe École supérieure du professorat et de l'éducation Académie de Nantes

université angers

Le Mans Université

académie Nantes

5 sites universitaires où l'alternance et la recherche sont au service de la formation des enseignants

L'ESPE Académie de Nantes forme tous les futurs enseignants, qu'ils se destinent à exercer en maternelle ou à l'école primaire (1er degré), au collège ou au lycée (2nd degré) ainsi que les futurs conseillers principaux d'éducation (CPE). Les ESPE délivrent une formation alliant la théorie à la pratique reconnue par un diplôme de master (bac +5).

Créées en 2013, les ESPE succèdent aux IUFM (Institut universitaire de formation des maitres) et forment des écoles spécifiques au sein des universités : les écoles supérieures du professorat et de l'éducation. L'ESPE Académie de Nantes compte près de 2500 étudiants répartis sur les 5 départements des Pays de la Loire. Elle propose 20 parcours de formation différents pour enseigner ou encadrer des élèves de la maternelle au lycée (voir carte des formations). La formation initiale des candidats aux concours de l'enseignement constitue l'activité principale des ESPE, néanmoins la formation continue tout au long de la carrière des enseignants déjà en poste fait aussi partie des missions de l'ESPE.

Les conseillers principaux d'éducation (CPE) participent aux activités éducatives dans les collèges et lycées sans enseigner. Le CPE contribue à placer les élèves dans les meilleurs conditions possibles pour leur scolarité. Leurs responsabilités (définies dans la circulaire d'août 2015) sont réparties principalement dans les trois domaines suivants :

- **La politique éducative de l'établissement**

- Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de cette politique au sein de l'établissement.
- Contribution à une citoyenneté participative.

- **Le suivi des élèves**

- Assurer le suivi pédagogique et éducatif individuel et collectif.
- Assurer les relations de confiance avec les familles ou responsables légaux.

- **L'organisation de la vie scolaire**

- Organiser l'espace scolaire et la gestion du temps au sein de l'externat, de la demi-pension et de l'internat.
- Contribuer à la qualité du climat scolaire.
- Animer l'équipe vie scolaire.

CARTE DES FORMATIONS 2018/2019 DE L' ESPE ACADÉMIE DE NANTES

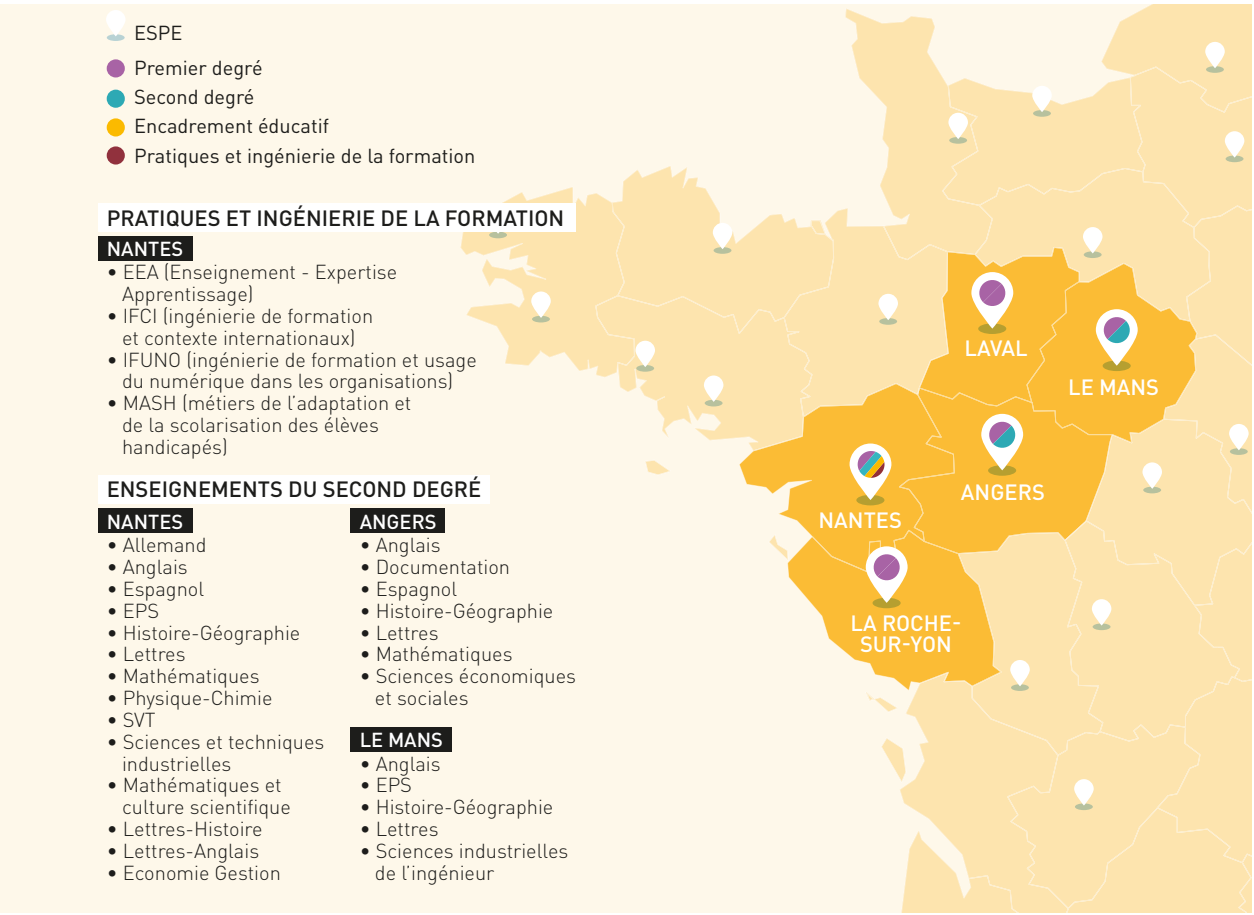

MASTER MEEF MENTION ENCADREMENT ÉDUCATIF
École Supérieure du Professorat et de l'Éducation
www.espe.univ-nantes.fr

MASTER MEEF CPE

La présentation de la formation reprend les modalités 2018/2019 susceptibles d'évolution en 2019/2020.

Durée de la formation : ..... 2 ans (master 1 et master 2)
Modalités d'inscription : ..... formation initiale ou continue
Concours préparé : ..... CRCPE
Niveau de recrutement : ..... Bac + 3 ou équivalent

Formation requise : Licence dans une des disciplines traitant des questions d'enseignement et d'éducation et/ou éventuellement de l'expérience dans ces domaines. Les candidats non-titulaires du titre de licence doivent déposer un dossier de validation d'acquis. Ces dossiers sont étudiés au cas par cas.

Lieux de formation : Nantes.

Débouchés : conseiller principal d'éducation, métiers de l'encadrement éducatif en France ou à l'étranger.

OBJECTIFS DU MASTER MEEF PARCOURS CPE

- Doter les étudiants des connaissances, des savoirs, et des compétences en matière d'action éducative ouvrant sur une approche plurielle de l'encadrement et de l'animation éducative.
- Préparer les étudiants aux épreuves du concours de recrutement de conseillers principaux d'éducation (CRCPE).
- Sensibiliser à l'importance de la recherche en éducation pour prendre du recul et faire évoluer ses pratiques professionnelles.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

Le master MEEF mention encadrement éducatif repose sur 6 grands domaines à savoir :

- Les connaissances fondamentales en sciences humaines et sociales.
- La pratique et l'éthique professionnelle pour construire son identité professionnelle.
- La préparation à la méthodologie des épreuves écrites et orales du concours.
- Le contexte d'exercice visant à approfondir l'action éducative et la vie scolaire.
- La recherche pour prendre du recul sur ses pratiques et les analyser.
- La mise en situation professionnelle en construction progressive au cours des stages de M1 et M2.

VOLUME HORAIRE DES ENSEIGNEMENTS

M1 : 500h

M2 : 250h

LES STAGES

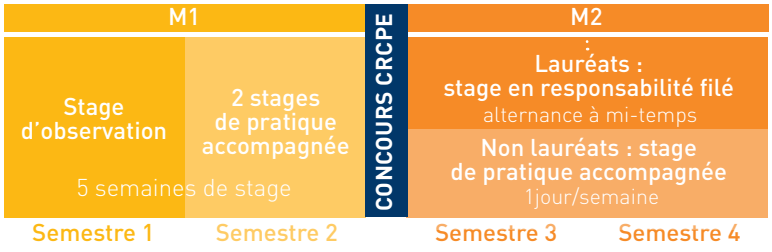

Se former à l'étranger

Études à l'étranger

L'ESPE de l'Académie de Nantes a des partenariats avec des universités en Ecosse, en Suède, en Espagne, au Portugal, en Autriche, au Brésil, en Suisse, en République Tchèque, au Canada...
Les étudiants en Master MEEF ont la possibilité d'y effectuer un semestre d'études. La seule exigence est de maitriser suffisamment la langue d'enseignement (sauf pour le Canada ou la République Tchèque où les enseignements se déroulent en français).
Ils doivent s'engager à préparer le concours de recrutement par leurs propres moyens. Des bourses Erasmus (pour l'Europe) Envoléo (pour le Canada et le Brésil) peuvent contribuer au financement de ces séjours.

Stages à l'étranger

Les formats de stage (15 jours, 3 semaines,1 mois, 2 mois Erasmus stage) constituent des moments favorables de formation à l'étranger. Ces stages peuvent être réalisés dans des écoles françaises à l'étranger rattachées à l'AEFE ou dans des écoles locales à l'étranger.

Le parcours pour devenir CPE

LICENCE
en lien avec l'enseignement ou l'éducation (sociologie, sciences de l'éducation, psychologie, philosophie, histoire...)

MASTER 1 MEEF CPE
Stages d'observation et de pratique accompagnée

CONCOURS CRCPE
(préparé en M1 MEEF)

MASTER 2 MEEF CPE

LAURÉATS DU CONCOURS	NON LAURÉATS DU CONCOURS
Fonctionnaires stagiaires	Étudiants
Validation du Master 2 MEEF	Validation du Master 2 MEEF Aménagement du M2 pour se représenter au concours
En alternance (stage à mi-temps)	Stage : 1 jour/semaine

Le concours CRCPE

Attention : La réussite au concours est distincte de l'obtention du master. On peut obtenir son master sans être reçu au concours mais il est obligatoire d'obtenir son master 2 pour valider sa réussite au concours.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le concours est ouvert aux personnes inscrites en master 1 ou titulaires d'un titre ou diplôme reconnu équivalent sauf pour quelques exceptions.

CALENDRIER

Les inscriptions se font uniquement en ligne,
sur le site **www.education.gouv.fr** entre septembre et octobre.
Le concours de recrutement des CPE se déroule en 2 étapes d'admissibilité (fin mars), suivies, pour les candidats admissibles de deux épreuves orales d'admission (en juin).

LES ÉPREUVES DU CONCOURS

1. Deux épreuves écrites d'admissibilité qui font appel à la maitrise des savoirs académiques : une dissertation (4h) et une étude de dossier portant sur les politiques éducatives (5 h).

2. Deux épreuves orales d'admission :

- une mise en situation professionnelle à partir du dossier élaboré par le candidat Cette épreuve comporte un exposé à partir d'une question posée par le jury ;

- épreuve d'entretien sur dossier remis par le jury et approfondi par le candidat.

Comment candidater en master MEEF ?

CANDIDATURE EN M1 :
À PARTIR **DU 23 AVRIL 2019**

Rendez-vous sur le site
www.espe.univ-nantes.fr

RESTEZ informé !

Inscrivez-vous à notre newsletter d'informations pour vous tenir informé suite à la réforme de la formation des enseignants :

www.univ-nantes.fr/espe/newsletter

ESPE DE L'ACADÉMIE DE NANTES
espe-2degre@univ-nantes.fr
02 53 59 24 19
www.espe.univ-nantes.fr

ESPE de l'Académie de Nantes
@ESPE_Nantes